

“ à mourir, la Marquise demanda à retourner au Canada. Mais
 “ telle était l'estime qu'elle s'était acquise, que le Duc de Berry,
 “ père du Prince qui venait de mourir, ne pût jamais y con-
 “ sentir. Il la pria de rester et de se charger de la conduite de
 “ ses autres enfants, ne pouvant se refuser à des instances si pres-
 “ santes, Mde de Vaudreuil consentit à demeurer. L'espoir qu'elle
 “ pourrait se rendre utile à ses compatriotes entra aussi pour
 “ beaucoup dans cette détermination.” Elle est morte en 1740.

La construction du château prit environ trois années, et le 17
 Juillet 1726, les Sieurs Jean Baptiste Angers et René Ducouagne,
 arpenteurs, mesurent le terrain et font le plan du château et
 des jardins tel qu'ils se trouvaient en 1726, comme il paraît par
 ce qui suit. “ L'an mil sept cent vingt-six, nous, Jean Baptiste
 “ Angers et René Ducouagne, arpenteurs, jurés et nommés par M. le
 “ Procureur du Roi, nous nous sommes exprès transportés sur
 “ l'emplacement et maison de Monsieur le Marquis de Vaudreuil,
 “ située à Montréal, que nous avons trouvé contenir douze cents
 “ onze toises et quart de terre en superficie, y compris les cours,
 “ parterres, jardins fruitiers, potagers et autres emplacements.
 “ Dépendant du dit terrain, vis-à-vis, le dit Hôtel, du côté du
 “ Fleuve St. Laurent, nous avons trouvé contenir en superficie
 “ cent vingt-quatre toises de terre. Ce plan que nous avons dé-
 “ signé, nous certifions véritable. En foi de quoi nous avons
 “ signés.

J. B. ANGERS.

R. DUCOUGNE.”

Sur le Plan était aussi écrit ce qui suit “ Plan des terrains ad-
 “ jacents de l'Hôtel de Vaudreuil, de 17 juillet 1726, tel que vendu
 “ en 1721, avec une addition de 15 pieds ou plus depuis la rue
 “ St. Charles jusqu'au représentant de Mr. Dulutte, (M. le Marquis
 “ de Vaudreuil) à prendre à la rue St. Paul, jusqu'à l'eau, etc.
 “ Plus une étendue concédée par les Jésuites sur la rue St.
 “ Charles, au-dessus des terrains, acquis de MM. Dulutte et d'Ail-
 “ lebout.”

Nous avons encore le plan tel que fait par les arpenteurs en
 1726, d'après lequel on peut juger de l'étendue des jardins et par-
 terres, ainsi que de la magnificence du château lui-même pour
 le temps. Il est probable que cette maison était le plus bel éta-
 blissement de ce genre au pays. Aussi combien de scènes ont dû
 se passer entre ses murailles ! Là se tenaient les conseils de guerre
 qui devaient décider plus d'une fois du sort de la Nouvelle-France ;
 là ont été décidés les expéditions aux Grands Lacs ou les courses